

Rapport synthèse

Questionnaire « Donnez-nous votre opinion »

Consultation publique sur le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

29 avril 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| 1. Le questionnaire | 1 |
| 1.1 Les réponses | 1 |
| 2. Profil des personnes répondantes | 1 |
| 2.1 Genre | 2 |
| 2.2 Groupe d'âge | 3 |
| 2.3 Appartenance à un groupe visé | 4 |
| 2.4 Lieu de résidence | 5 |
| 2.5 Niveau de scolarité | 6 |
| 3. Profil et habitudes de noctambule | 7 |
| 3.1 Degré d'activité pendant la nuit | 7 |
| 3.2 Lieux fréquentés | 8 |
| 3.3 Heures d'ouverture..... | 9 |
| 3.4 Fréquence des sorties nocturnes..... | 10 |
| 3.5 Arrondissements de destination | 11 |
| 3.6 Modes de déplacement | 12 |
| 3.7 Impact des activités nocturnes | 13 |
| 4. Développement de la vie nocturne | 14 |
| 4.1 Éléments permettant de développer la vie nocturne | 14 |
| 4.2 Mesures pour limiter le bruit et les nuisances | 15 |
| 4.3 Mesures pour assurer la cohabitation harmonieuse | 15 |
| 4.4 Préoccupations | 17 |
| 5. Politique de la vie nocturne montréalaise | 19 |
| 5.1 Actions à prioriser | 19 |
| 5.2 Impacts de la Politique | 21 |
| 5.3 Zones de vitalité nocturne | 22 |
| 5.4 Critères des zones de vitalité nocturne | 25 |
| 5.5 Question ouverte | 26 |

1. Le questionnaire

Dans le cadre de la consultation sur le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise, la **Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation** a souhaité entendre les citoyennes et citoyens montréalais afin de réfléchir aux meilleurs outils pour développer un cadre fonctionnel et réglementaire basé sur une cohabitation harmonieuse des activités nocturnes, au bénéfice de toutes et tous.

La participation aux consultations publiques des commissions permanentes de la Ville de Montréal se fait généralement par le dépôt d'une opinion écrite ou encore par la présentation d'une opinion lors d'une des séances publiques prévues au calendrier de la consultation.

Au-delà de ces outils réglementaires, un questionnaire en ligne a été rendu disponible sur la **plateforme de participation citoyenne Réalisons Montréal** pour faciliter la participation de la population montréalaise à cette consultation.

Le questionnaire a été disponible du 1^{er} février jusqu'au 22 mars 2024 à www.realisonsmtl.ca/politique-vie-nocturne.

1.1 Les réponses

Au total, 340 personnes ont répondu au questionnaire.

Notons que ce questionnaire est non représentatif, c'est-à-dire que les personnes participantes ont fait le choix d'y répondre. En outre, le questionnaire a bénéficié du partage de l'organisation MTL 24/24, qui a mobilisé à de nombreuses reprises ses membres et sympathisants pour le compléter.

Si l'on ne peut donc prétendre à une représentativité exhaustive, les réponses aux questionnaires fournissent néanmoins un aperçu intéressant des préoccupations et des propositions de la population montréalaise. Celles-ci ont nourri les membres de la Commission dans leurs réflexions menant à la formulation de recommandations.

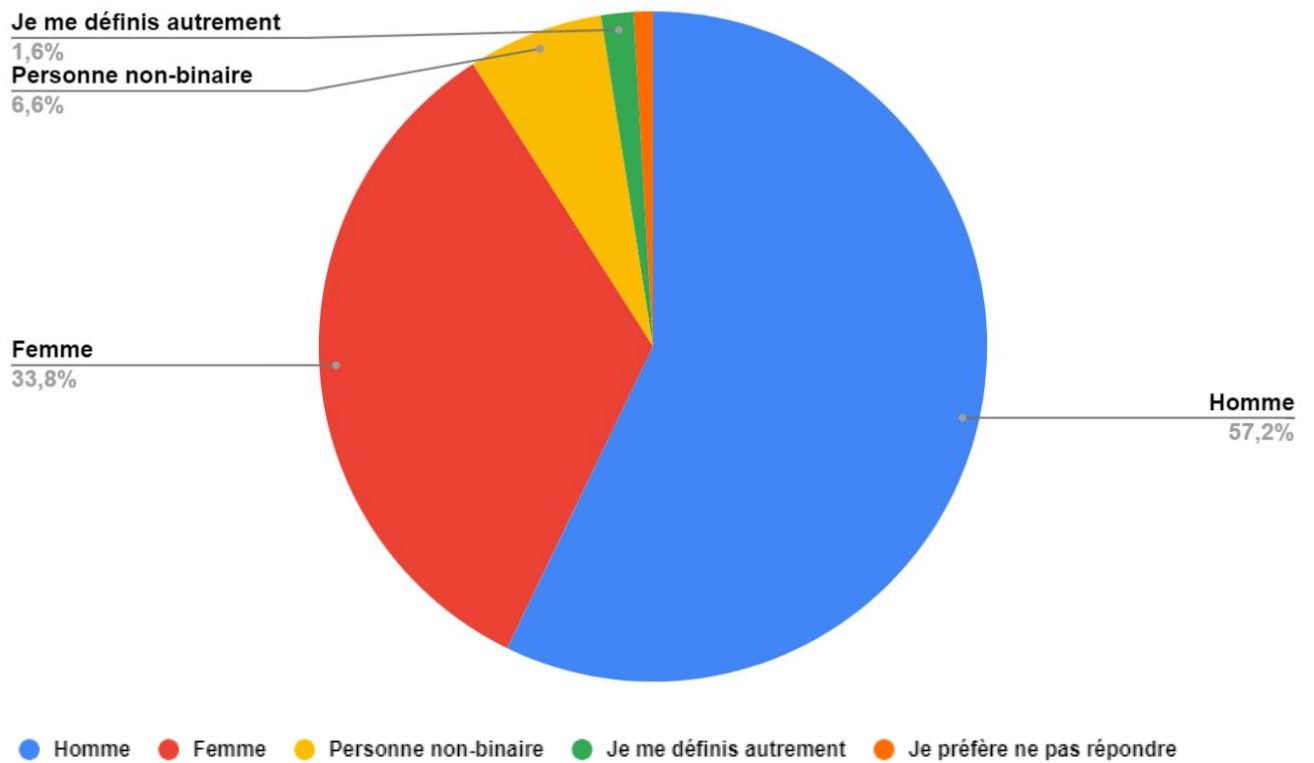
2. Profil des personnes répondantes

Cette section présente des informations sur le profil des personnes ayant répondu au questionnaire. Les questions d'auto-identification étaient facultatives. Environ 300 personnes sur 340 ont choisi de compléter une ou plusieurs questions (proportion située entre 88 % et 94 % des personnes répondantes, selon la question).

2.1 Genre

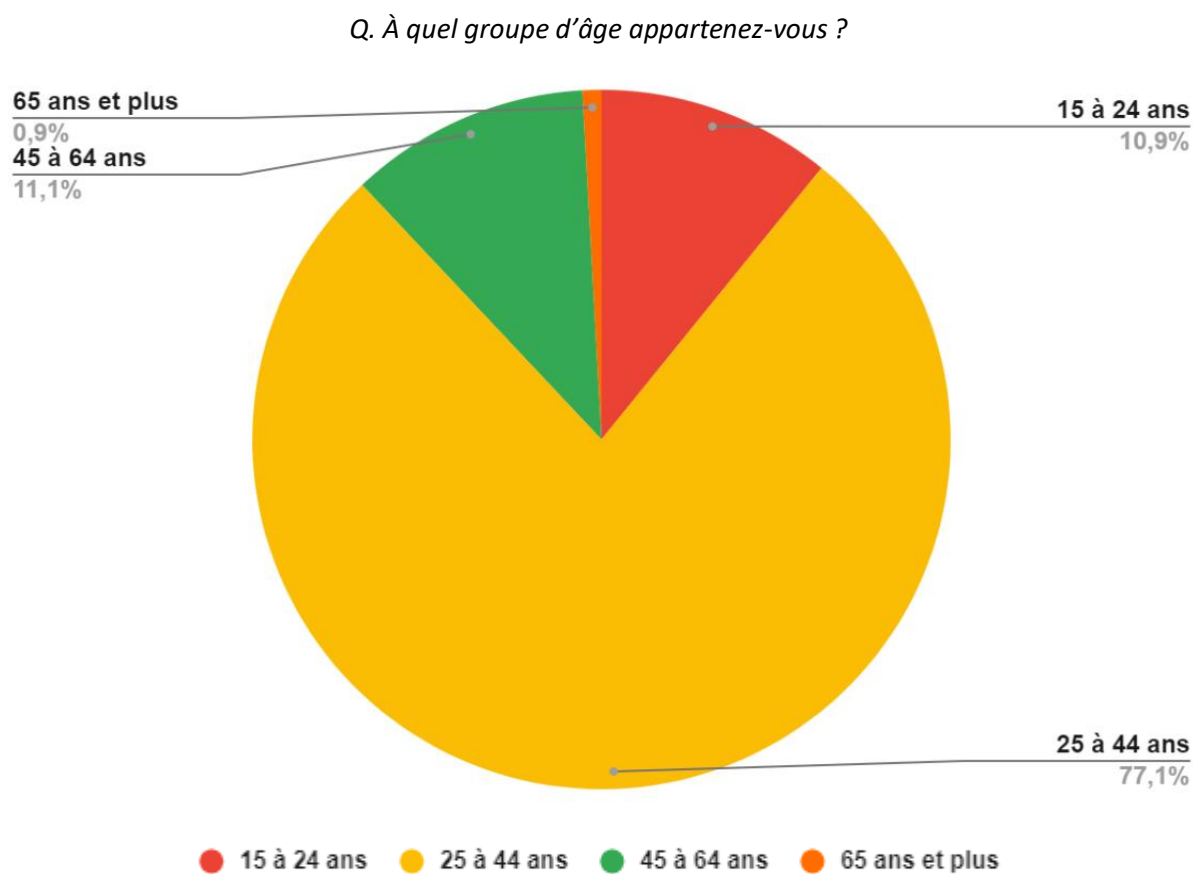
Le graphique suivant montre la proportion d'hommes, de femmes et de personnes non binaires qui ont répondu au questionnaire. Plus de la moitié des personnes répondantes (57,2 %) sont des hommes.

Q. Je me définis comme :



2.2 Groupe d'âge¹

Le groupe d'âge le plus représenté dans le questionnaire est celui des 25 à 44 ans, avec 77,1 % des personnes répondantes.

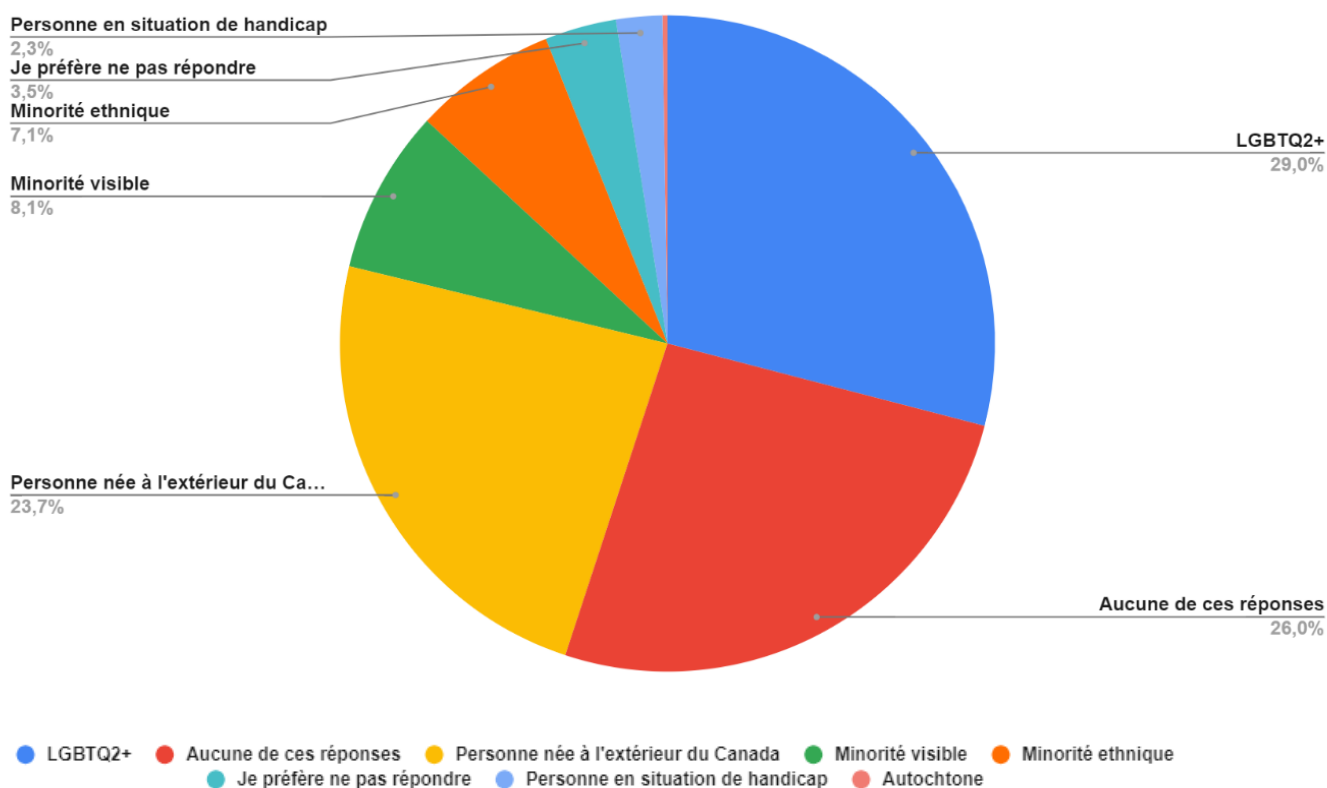


¹ Cette question n'était pas incluse dans la portion d'auto-identification du questionnaire.

2.3 Appartenance à un groupe visé

Le graphique suivant montre la proportion de personnes affirmant appartenir à l'un des groupes visés par l'équité en matière d'emploi. Environ le tiers (36,7 %) des 313 personnes répondantes ont indiqué appartenir à la communauté LGBTQ2+, tandis que 30 % des personnes répondantes sont nées à l'extérieur du Canada.

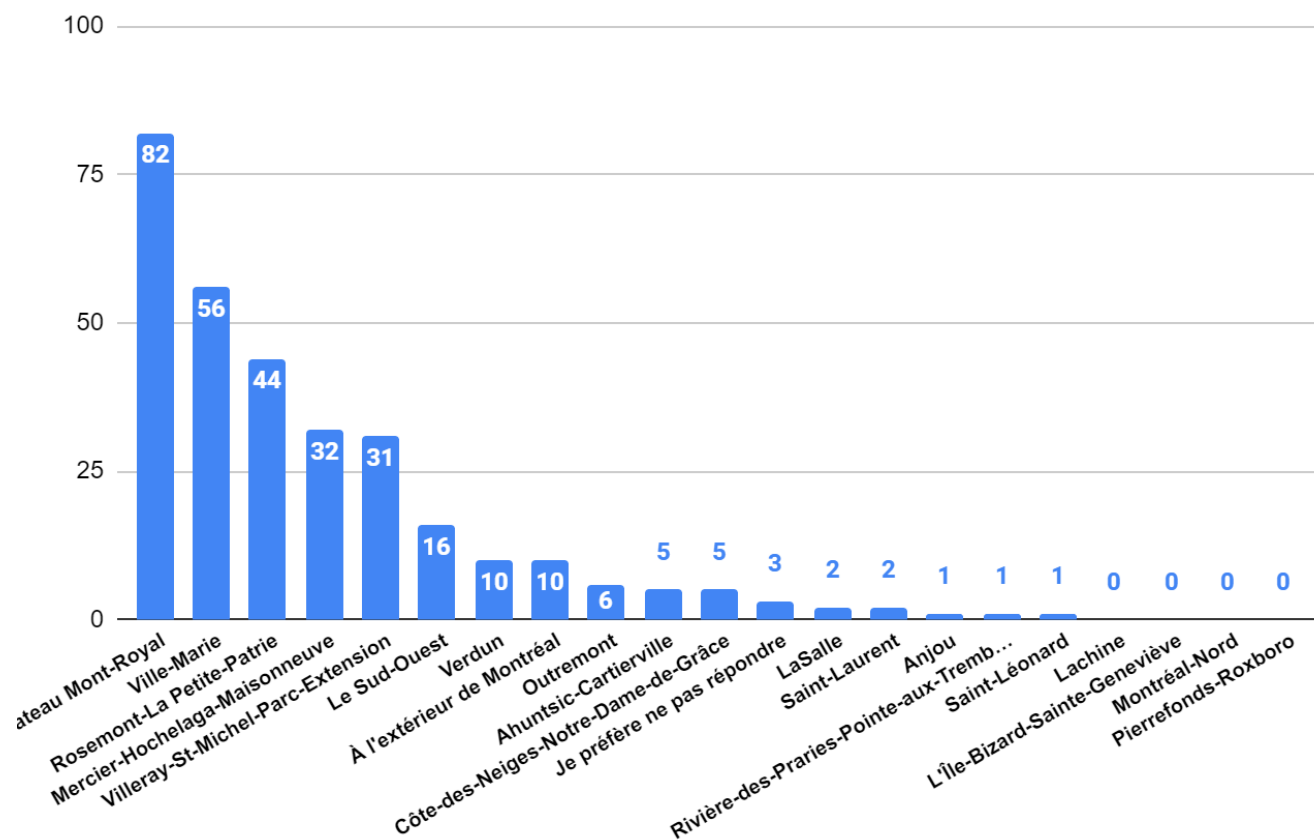
Q. Je m'identifie comme :



2.4 Lieu de résidence

Le graphique suivant montre l'arrondissement dans lequel résident les personnes ayant répondu au questionnaire. Les arrondissements les plus souvent mentionnés sont les arrondissements centraux, soit **Le Plateau Mont-Royal** (82 répondants – 26,2 %), **Ville-Marie** (56 répondants – 17,9 %), **Rosemont-La Petite-Patrie** (44 répondants – 14,1 %), **Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** (32 répondants – 10,2 %) et **Villeray-St-Michel-Parc-Extension** (31 répondants – 9,9 %).

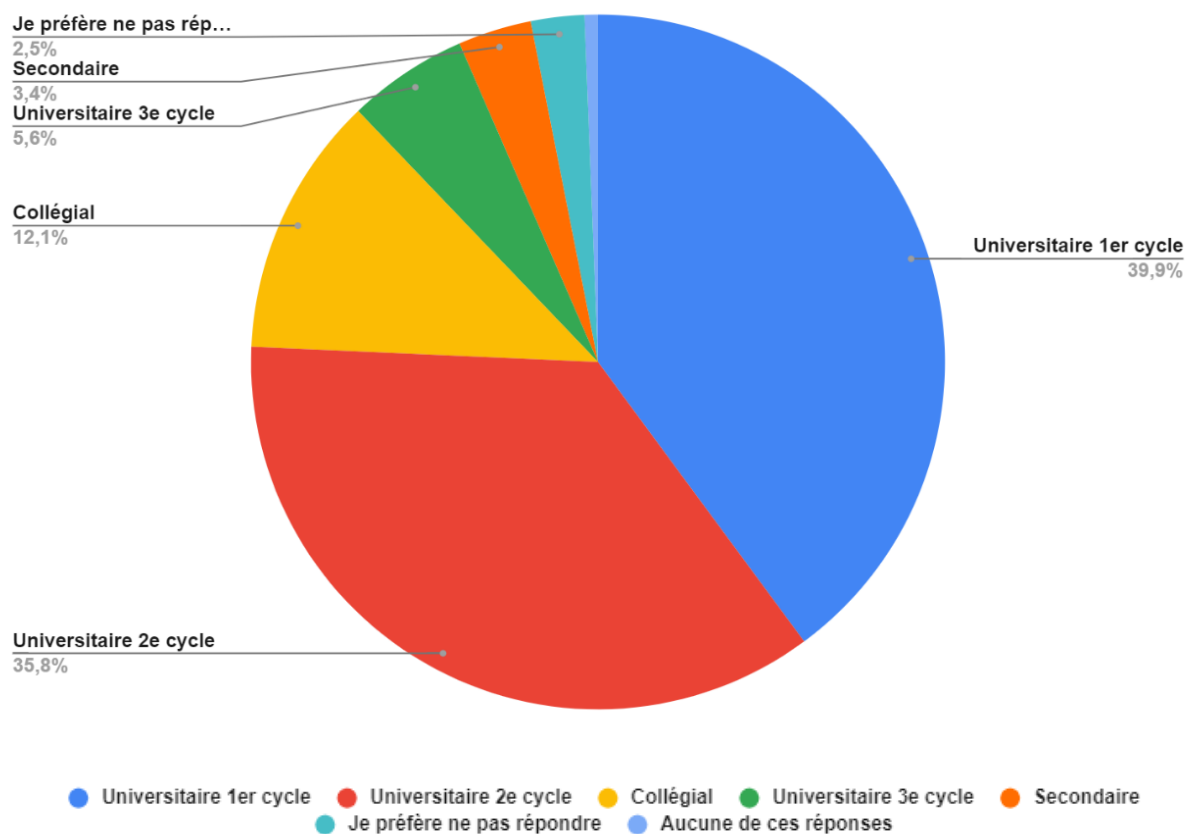
Q. J'habite :



2.5 Niveau de scolarité

Le graphique suivant montre le dernier niveau de scolarité complété par les personnes ayant répondu au questionnaire. Les trois quarts des personnes répondantes (261 personnes– 75,7 %) détiennent au moins un diplôme universitaire.

Q. Mon dernier niveau de scolarité complété est :

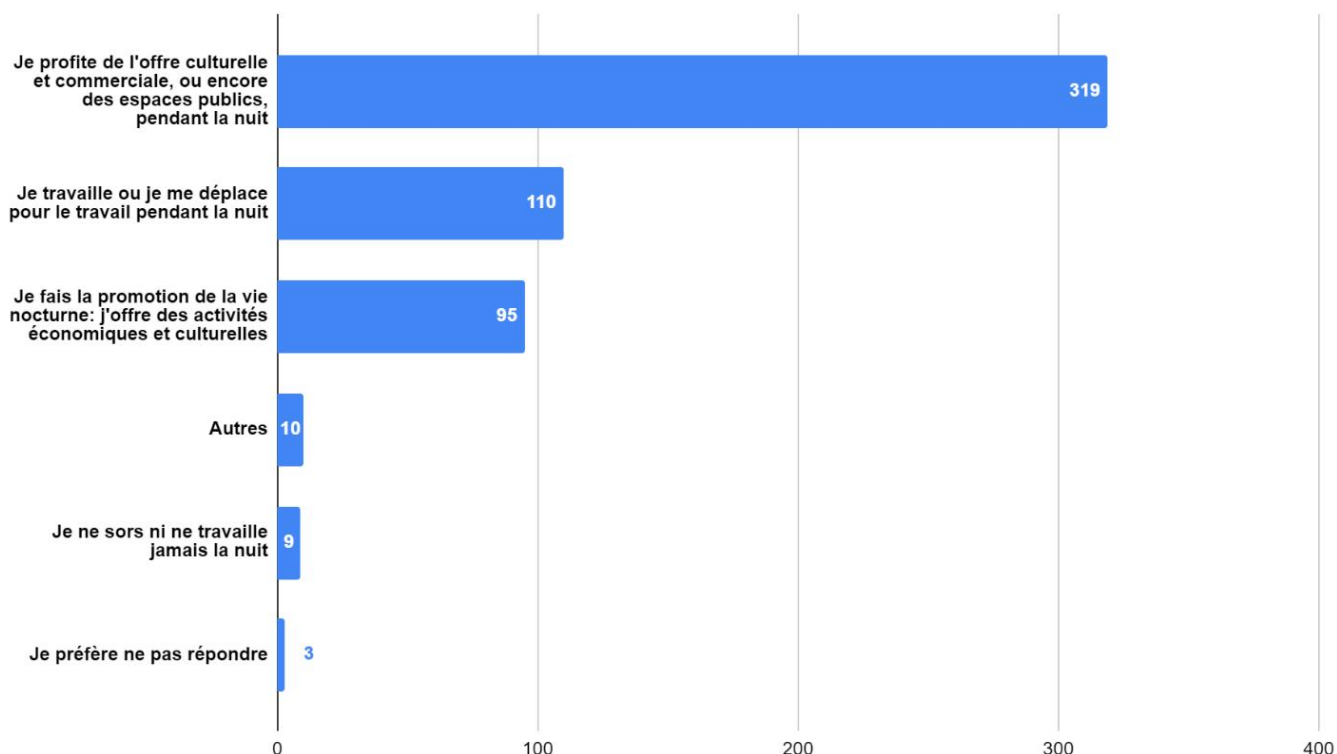


3. Profil et habitudes de noctambule

Des questions ont été posées afin de mesurer le degré d'activité des personnes répondantes pendant la nuit, ainsi que les lieux fréquentés.

3.1 Degré d'activité pendant la nuit

Le graphique suivant montre le degré d'activité des personnes répondantes pendant la nuit. Les personnes répondantes pouvaient choisir plus d'une option. Par exemple, une personne pouvait cocher à la fois « Je travaille ou je me déplace pour le travail pendant la nuit » et « Je profite de l'offre culturelle et commerciale, ou encore des espaces publics, pendant la nuit ».



Une vaste majorité des personnes répondantes (319 sur 340, ou 93,8 %) sont des noctambules et indique profiter de l'offre culturelle et commerciale, ou encore des espaces publics, pendant la nuit. Environ le tiers des répondants (110 répondants) ont indiqué travailler ou se déplacer pour le travail pendant la nuit.

3.2 Lieux fréquentés²

Le graphique suivant montre les lieux fréquentés par les personnes répondantes lors des trois périodes identifiées de la nuit :

- La soirée, de 18 h à minuit ;
- Le cœur de la nuit, de minuit à 4 h 30 ;
- Le petit matin, de 4 h 30 à 6 h.

Il est à noter qu'il n'y avait pas de choix « Je ne sors pas pendant cette période », mais que les personnes répondantes pouvaient choisir de ne pas répondre à la question.

Les répondantes et répondants pouvaient cocher plusieurs choix pour chacune des trois périodes. Les choix les plus populaires selon la période sont les suivants :

| | |
|--|--|
| Soirée 294 personnes répondantes | Lieux privés (chez des amis ou de la famille) (274 – 93,2 %) Bars et boîtes de nuit (270 – 91,8 %) Restaurants (268 – 91,2 %) Salles de spectacle (261 – 88,8 %) Parcs et espaces publics (245 – 83,3 %) |
| Cœur de la nuit 289 personnes répondantes | Bars et boîtes de nuit (278 – 96,2 %) Lieux privés (chez des amis ou de la famille) (251 – 86,9 %) Salles de spectacle (135 – 46,7 %) Parcs et espaces publics (126 – 43,6 %) Restaurants (83 – 28,7 %) |
| Petit matin 263 personnes répondantes | Lieux privés (chez des amis ou de la famille) (201 – 76,4 %) Bars et boîtes de nuit (174 – 66,2 %) Parcs et espaces publics (74 – 28,1 %) Salles de spectacles (41 – 15,6 %) Autres (39 – 14,8 %) : rave, afterparty, soirées privées, événements sporadiques et éphémères |

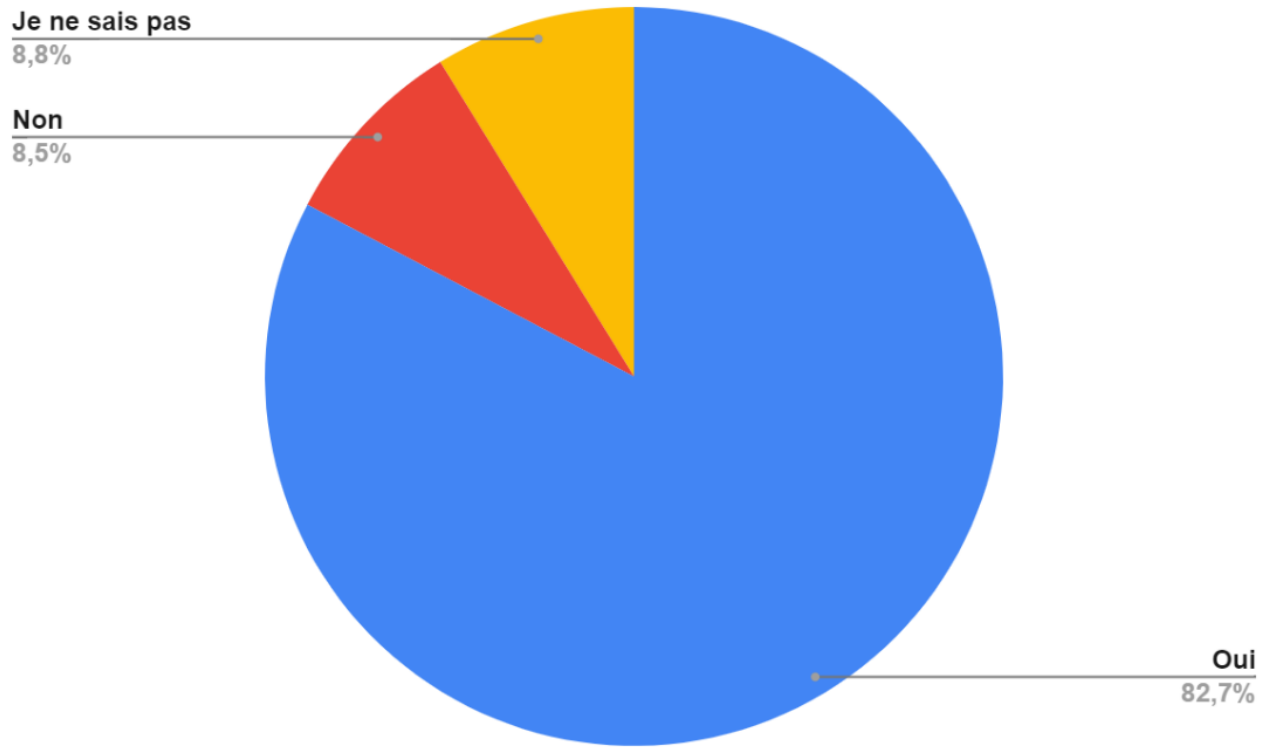
La soirée et le cœur de la nuit sont les moments privilégiés par les personnes répondantes pour sortir.

² Le choix de réponse de cette question a été modifié en cours de route afin de permettre des réponses plus précises par période de la nuit. Seules les réponses inscrites après la modification ont été considérées dans ce rapport.

3.3 Heures d'ouverture

Le graphique suivant illustre qu'une forte majorité des personnes répondantes (82,7 %) sortirait davantage si les heures d'ouverture des commerces étaient étendues.

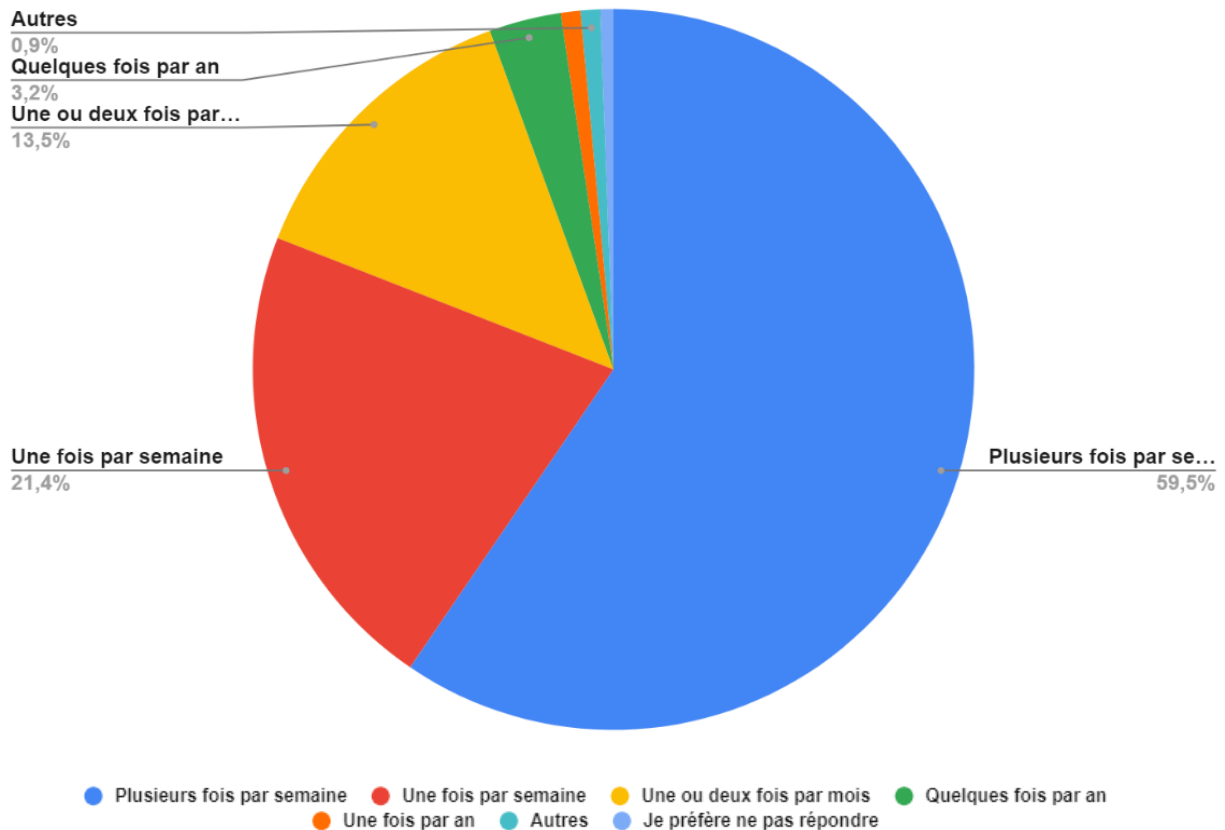
Q. Si les heures d'ouverture de certains commerces étaient étendues, sortiriez-vous davantage ?



3.4 Fréquence des sorties nocturnes

Le graphique suivant montre la fréquence à laquelle les personnes répondantes au questionnaire indiquent sortir la nuit pour les loisirs ou pour le travail. **Une majorité de 59,5 % (203) des répondants affirme sortir plusieurs fois par semaine, tandis que 21,4 % (73 répondants) affirment sortir une fois par semaine.**

Q. À quelle fréquence sortez-vous la nuit pour les loisirs ou pour le travail ?



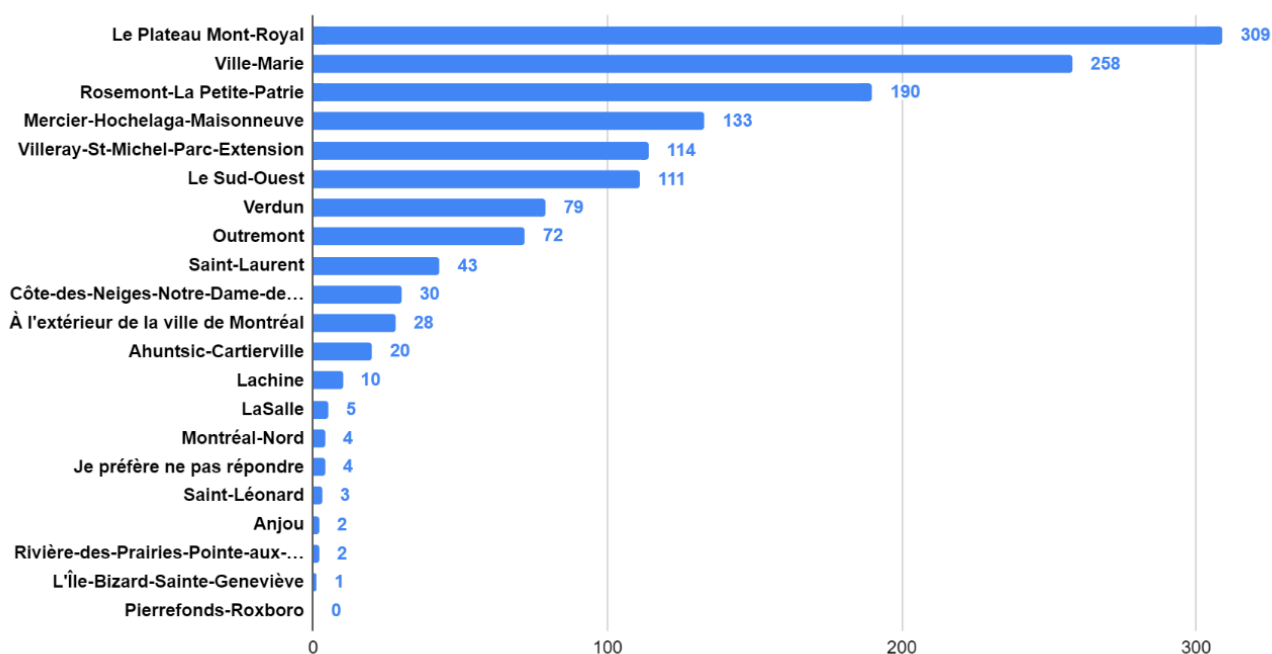
3.5 Arrondissements de destination

Le graphique suivant montre les arrondissements fréquentés la nuit par les personnes répondantes. Celles-ci pouvaient cocher plus d'un choix.

Les arrondissements du **Plateau Mont-Royal (309 répondants)** et de **Ville-Marie (258 répondants)** sont les choix les populaires, suivis par l'arrondissement de **Rosemont-La Petite-Patrie (190 répondants)**.

Les arrondissements de **Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (133 répondants)**, de **Villeray-St-Michel-Parc-Extension (114 répondants)** et du **Sud-Ouest (111 répondants)** sont également mentionnés ; et, dans moins grande proportion, les arrondissements de **Verdun (79 répondants)**, d'**Outremont (72 répondants)** et de **Saint-Laurent (43 répondants)**.

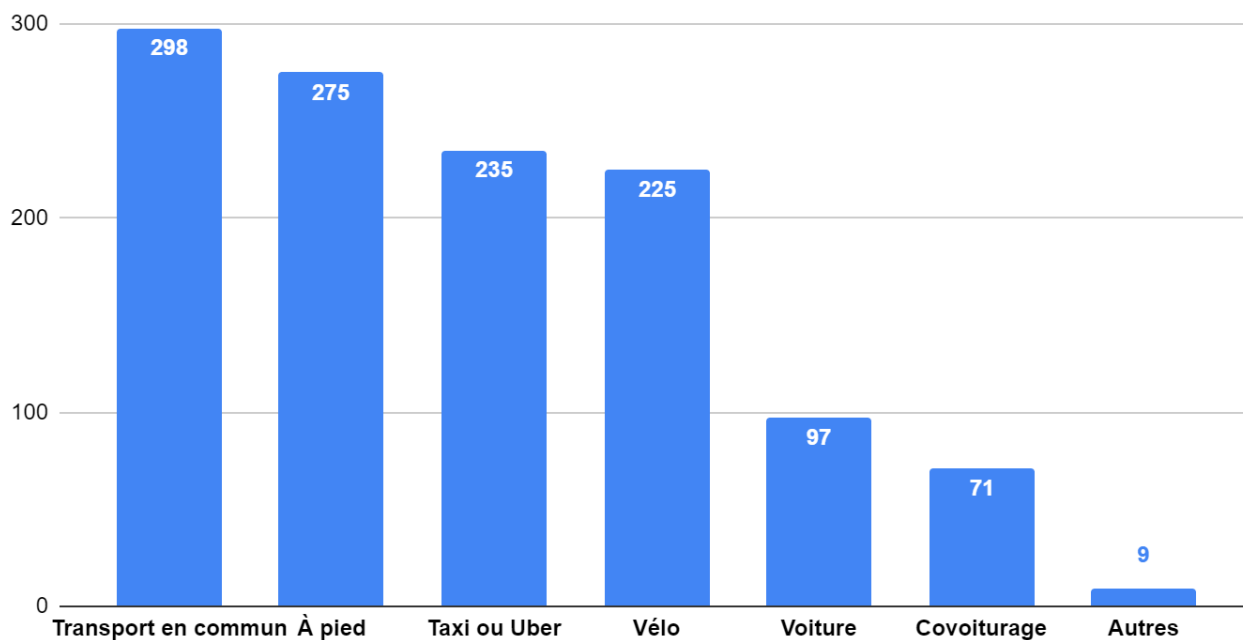
Q. Quel(s) arrondissement(s) fréquentez-vous la nuit ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.



3.6 Modes de déplacement

Le graphique suivant montre les modes de déplacement utilisés par les personnes répondantes pour sortir ou travailler la nuit. Il était possible de cocher plus d'un choix.

Q. Comment vous déplacez-vous pour sortir ou pour travailler la nuit ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.



Le transport en commun (298 répondants – 87,6 %) et l’option « À pied » (275 répondants – 80,9 %) ressortent nettement, suivi des taxis ou Uber (235 répondants – 69,1 %) puis du vélo (225 répondants – 66,2 %). Enfin, la voiture (97 répondants – 28,5 %) et le covoiturage (71 répondants – 20,9 %) sont les choix les moins populaires.

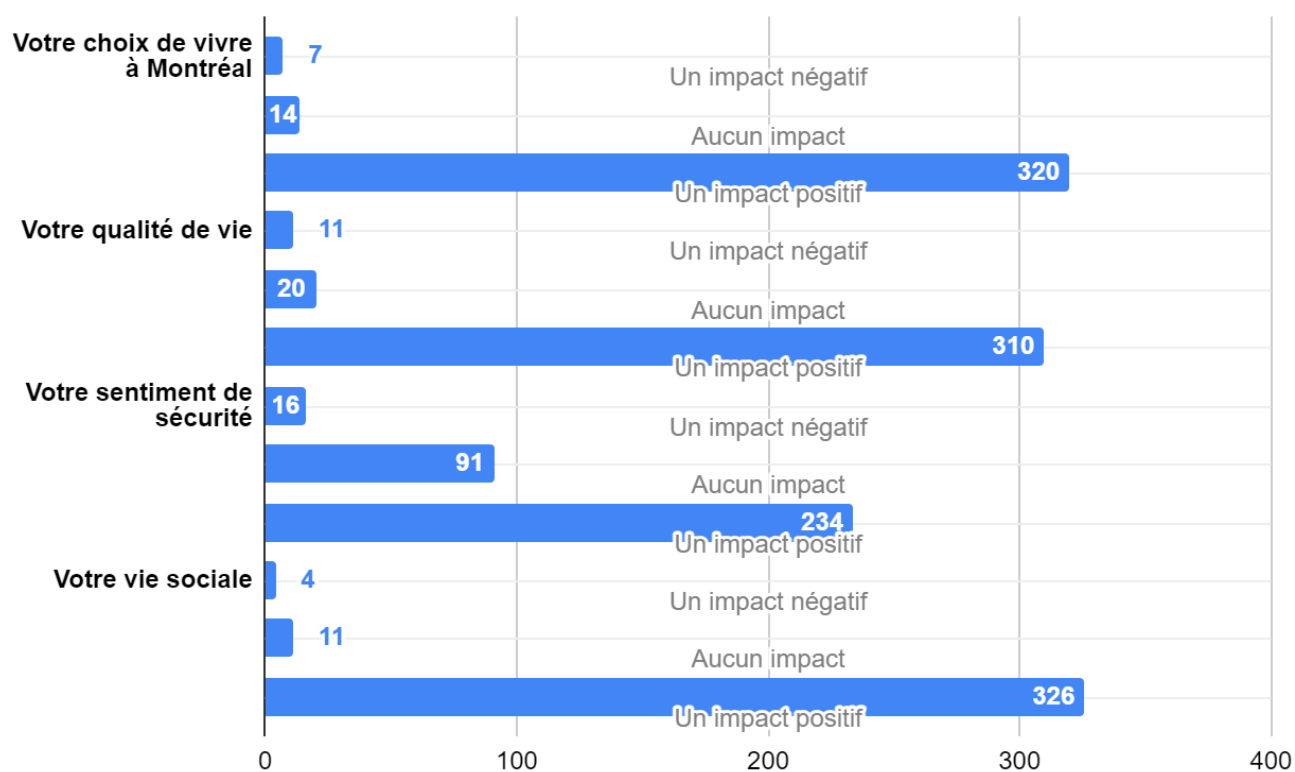
3.7 Impact des activités nocturnes

Nous avons demandé aux personnes répondantes d'indiquer l'impact des activités nocturnes sur quatre éléments : leur choix de vivre à Montréal, leur qualité de vie, leur sentiment de sécurité, ainsi que leur vie sociale. Comme le montre le graphique suivant, **une importante majorité de répondantes et répondants estiment que les activités nocturnes ont un impact positif** sur :

- Le choix de vivre à Montréal (320 répondants)
- La qualité de vie (310 répondants)
- La vie sociale (326 répondants)

Les réponses sont différentes pour l'élément « Le sentiment de sécurité », pour lequel 234 personnes répondantes estiment que les activités nocturnes ont un impact positif, tandis que 91 personnes jugent qu'elles n'ont aucun impact.

Q. Quels impacts ont les activités nocturnes sur :



4. Développement de la vie nocturne

Cette section du questionnaire était destinée à sonder les éléments qui, selon les personnes répondantes, pourraient favoriser ou défavoriser le développement de la vie nocturne à Montréal.

4.1 Éléments permettant de développer la vie nocturne

Nous avons demandé aux personnes répondantes d'identifier, dans une **question ouverte**, les éléments qu'ils jugent les plus importants pour développer la vie nocturne à Montréal. Les personnes répondantes pouvaient mentionner tous les éléments qu'elles souhaitaient, ou encore choisir de ne pas répondre à la question et de passer à la suivante. (*Q. À votre avis, quels sont les éléments les plus importants pour développer la vie nocturne à Montréal ?*)

290 personnes ont choisi de répondre avec au moins un élément. Il se dégage des réponses deux grandes tendances :

- 112 personnes ont indiqué qu'une **meilleure offre de transport en commun** la nuit est importante pour développer la vie nocturne montréalaise ;
- 105 personnes sont d'avis qu'il faut permettre des **heures d'ouvertures plus flexibles** pour les bars, les boîtes de nuit, les restaurants et les commerces, ou encore de **permettre la vente d'alcool après 3 h.**

D'autres éléments ressortent des réponses :

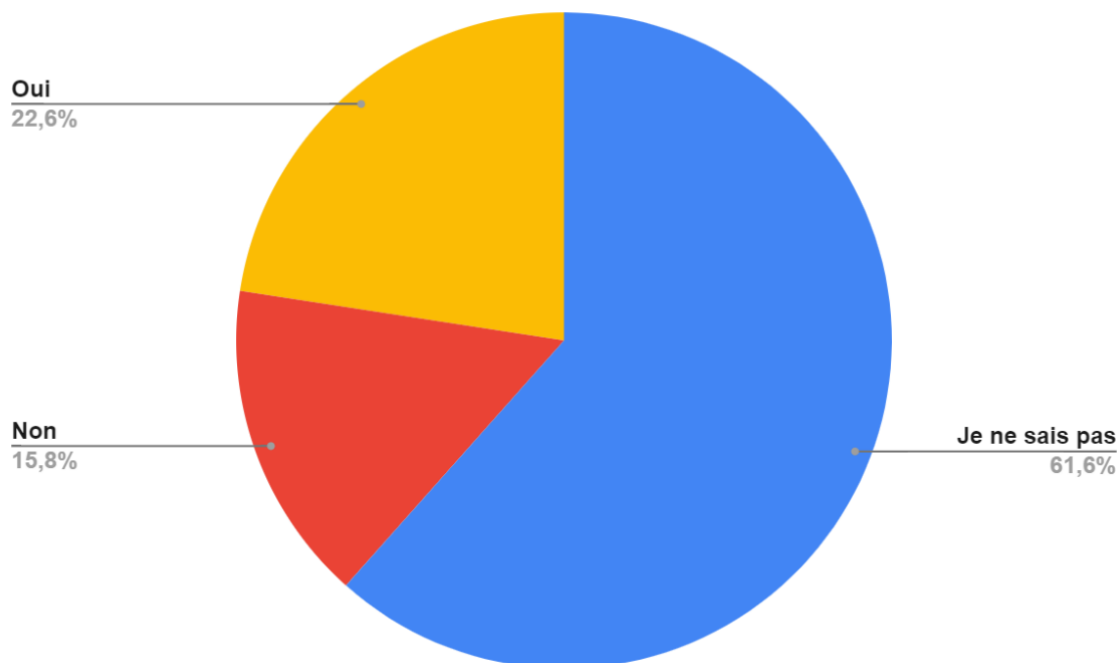
- 44 personnes ont mentionné l'**accessibilité des lieux pour les artistes et pour les noctambules, ainsi que l'accès aux parcs et aux espaces publics** ;
- 39 personnes se montrent préoccupées par la **qualité de vie des résidents** et demandent d'**augmenter le sentiment de sécurité** dans les rues et lors des événements de la vie nocturne ;
- 34 personnes invitent à **revoir la réglementation sur le bruit et les pénalités imposées** ;
- 23 personnes souhaitent une **offre plus riche et plus diversifiée** et qu'**une meilleure place soit faite à la culture** dans la vie nocturne.

Enfin, 6 personnes répondantes sont d'avis que la vie nocturne est suffisamment ou trop développée à Montréal.

4.2 Mesures pour limiter le bruit et les nuisances

Nous avons mesuré les connaissances des personnes répondantes quant aux mesures mises en place pour le service de police et par les arrondissements pour limiter le bruit ou les nuisances. **La majeure partie des répondants, soit 61,6 %, a indiqué ne pas connaître ces mesures**, comme le montre le graphique suivant.

Q. À votre connaissance, le service de police ou votre arrondissement ont-ils mis des mesures en place pour limiter le bruit et les nuisances dans votre quartier ?



24 personnes répondantes ont pu identifier une mesure pour limiter le bruit et les nuisances, par exemple l'interdiction de bruit après 23 h, le projet NOISE, la signalisation ou encore les amendes.

4.3 Mesures pour assurer la cohabitation harmonieuse

Le graphique suivant montre les mesures que les personnes répondantes jugent les plus importantes pour assurer une cohabitation harmonieuse des activités de la nuit. Les répondantes et répondants pouvaient cocher plus d'un choix.

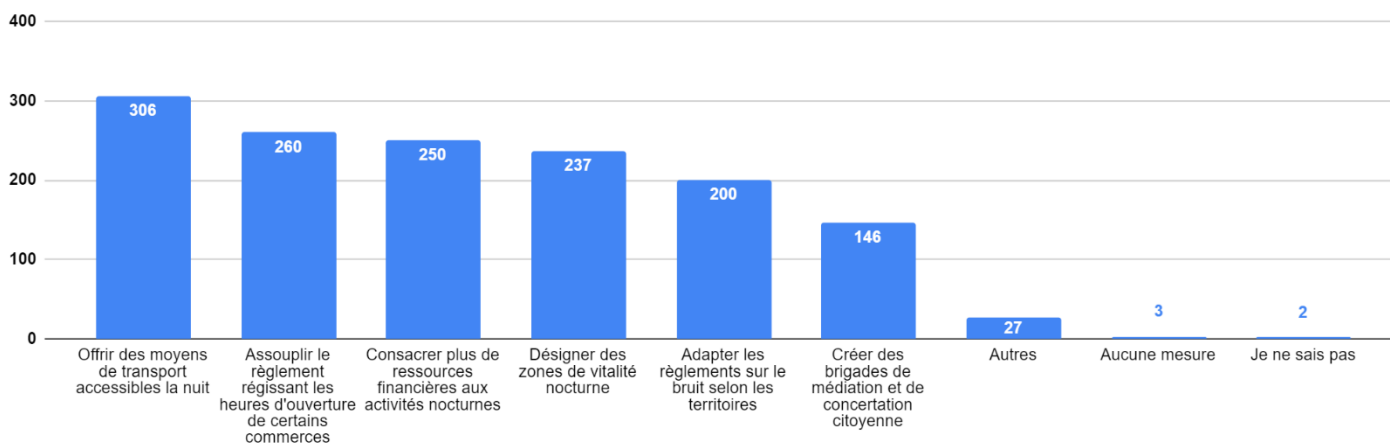
Les choix les plus populaires sont :

- Offrir des moyens de transport accessibles la nuit (306 – 90 %) ;
- Assouplir le règlement régissant les heures d'ouverture de certains commerces (260 – 76,5 %) ;
- Consacrer plus de ressources financières aux activités nocturnes (250 – 73,5 %) ;
- Désigner des zones de vitalité nocturne (237 – 69,7 %).

Le choix « Autres » ainsi qu'une question ouverte laissent l'espace aux personnes répondantes pour ajouter des éléments à leurs réponses ou pour identifier des éléments qui ne figuraient pas au choix de réponse de la question précédente. 25 personnes répondantes ont utilisé ces espaces pour faire ressortir les éléments suivants :

- 5 personnes répondantes ont demandé que soit mis en œuvre le **principe de l'agent du changement** ;
- 4 personnes ont demandé que des **subventions ou une réglementation permettent d'insonoriser les établissements** ;
- 3 personnes répondantes ont demandé que soit **renforcée l'application du règlement sur le bruit**, ou encore que le processus pour porter plainte pour bruit excessif soit facilité ;
- 3 personnes ont demandé **plus de surveillance et de contrôle policiers** ou encore de nouvelles mesures coercitives ;
- Enfin, 3 personnes répondantes ont demandé que les **espaces indépendants soient protégés de la spéculation immobilière**.

Q. À votre avis, quelles sont les mesures qui devraient être mises en place pour assurer une cohabitation harmonieuse des activités de la nuit ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

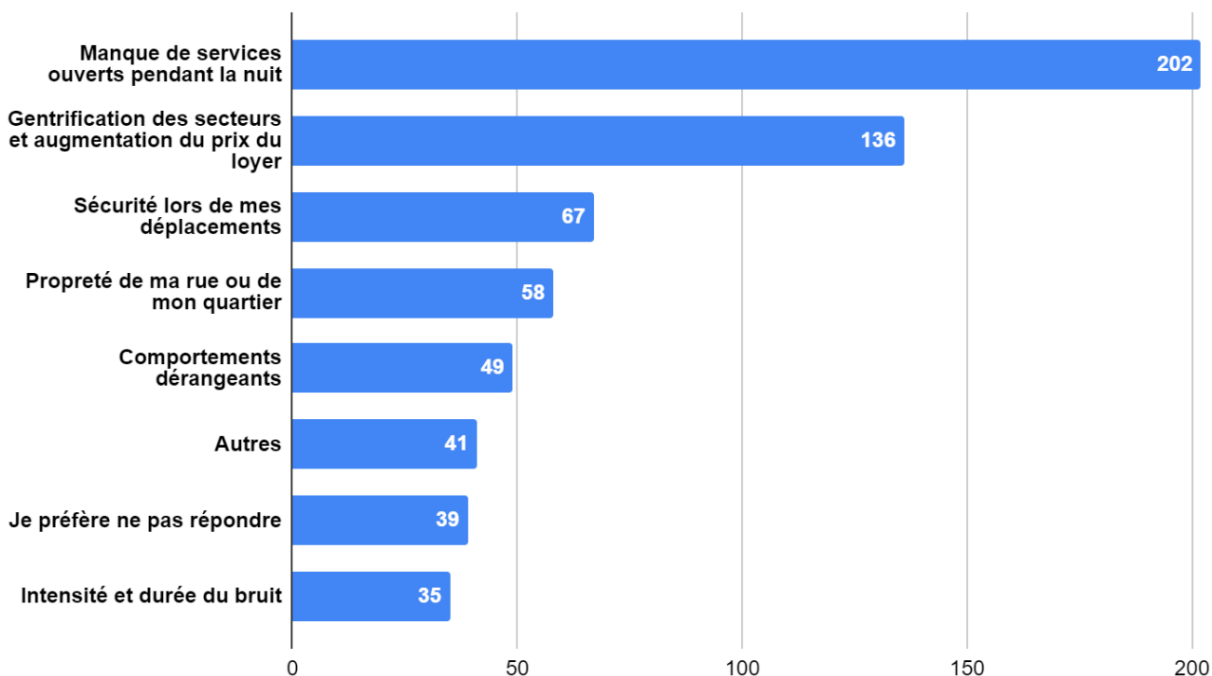


4.4 Préoccupations

Nous avons demandé aux personnes répondantes si elles avaient des préoccupations en lien avec le développement des activités nocturnes à Montréal. **59,8 % des personnes ont répondu « Oui ».**

Le graphique suivant montre la teneur de ces préoccupations. Le **manque de services ouverts pendant la nuit** (202 répondants – 59,4 %) est le choix le plus souvent coché ; suivi, dans une moindre mesure, de la **gentrification des secteurs et de l'augmentation du prix des loyers** (136 répondants – 40 %), puis de la **sécurité dans les déplacements** (67 répondants – 19,7 %), et enfin de la **propreté des rues et du quartier** (58 répondants – 17,1 %).

Q. À quoi vos préoccupations sont-elles liées ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.



14 personnes répondantes ont coché le choix « Autres » pour indiquer qu'elles n'avaient pas de préoccupations liées au développement des activités nocturnes.

Une question ouverte a permis aux personnes répondantes d'expliquer leurs choix de réponses et d'ajouter des éléments de contexte. 126 personnes ont indiqué au moins un élément de réponse. Il ressort que :

- 23 personnes affirment craindre le **manque de diversité dans la vie nocturne**, ou encore une vie nocturne sclérosée. *« Je crains que cela n'arrive pas assez vite et que cela se fasse d'une manière telle que seules les institutions et les entreprises les plus grandes et les mieux établies puissent y participer. Je crains également que l'on ne fasse pas assez pour empêcher des citoyens isolés d'utiliser des plaintes pour nuisances sonores pour fermer à eux seuls des lieux de rassemblement »*

communautaire de longue date tels que les bars, les clubs et les salles de concert, qui sont à la base de la création de notre culture locale. » ;

- 21 personnes mentionnent le **besoin de meilleures options en transport collectif et en services**. *« [...] le manque de transport en commun accessible la nuit est une de mes préoccupations. Je travaille de soir/nuit et sans voiture (et sans dépenser chaque soir pour un taxi/uber), les transports en commun sont limités la nuit, ce qui complique mes déplacements. Puis, lorsque je veux profiter des activités nocturnes, je dois aussi toujours penser à comment je rentre, jusqu'à planifier mon heure de départ selon le dernier ou le premier métro par exemple, ce qui ne me laisse pas profiter des activités nocturnes à Montréal pleinement. » ;*
- 10 personnes sont préoccupées par l'**augmentation des incivilités liées à la consommation d'alcool ou de drogues**. *« Pour avoir habit[é] près du centre-ville, j'y ai vu l'augmentation des nuisances (bruits, malpropretés, bagarres, incidents violents, agressions sexuelles...). Alcool et humain ne font pas toujours bon ménage. » ;*
- 7 personnes affirment que leur **sentiment de sécurité se trouverait augmenté avec une vie nocturne plus développée**. *« Les gens ont besoin de sortir, même la nuit. Ils ont besoin de lieux où se sentir bien et en sécurité. Un endroit tel qu'un bar, un club, il y a des équipes de gestions, des ressources, de la sécurité, pas dans les endroits privé[s]. ».*

5. Politique de la vie nocturne montréalaise

Cette section visait à cerner les actions à poser dans le cadre d'une politique de la vie nocturne et comprenait des questions sur certaines des propositions contenues dans le document de consultation, dont la création de zones de vitalité nocturne.

5.1 Actions à prioriser

Ainsi, nous avons demandé aux personnes répondantes de prioriser, en choisissant un maximum de deux actions parmi celles proposées, ce que doit accomplir la Ville de Montréal pour le développement harmonieux des activités qui contribuent à la vitalité culturelle et économique de Montréal ainsi qu'à la qualité des milieux de vie. Les éléments qui se démarquent sont les suivants :

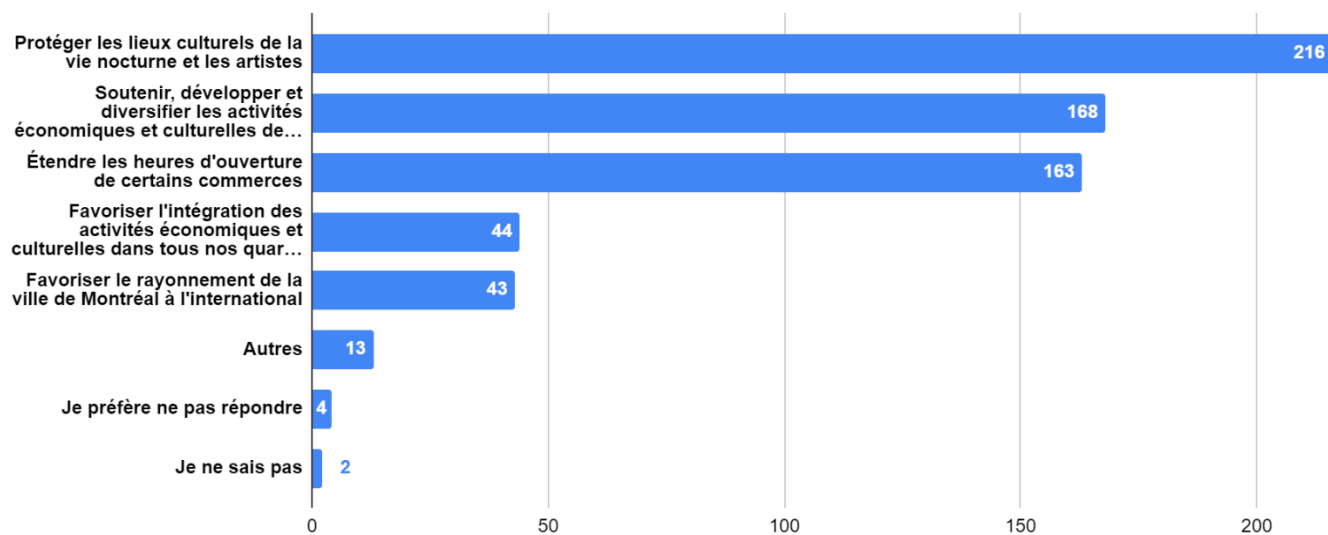
- **Protéger les lieux culturels de la vie nocturne** (216 répondants – 63,9 %) ;
- **Soutenir, développer et diversifier les activités économiques et culturelles de la vie nocturne** (168 répondants – 49,7 %) ;
- **Étendre les heures d'ouverture de certains commerces** (163 répondants – 48,2 %).

Dans une moindre mesure, les personnes répondantes ont choisi de souligner les actions suivantes :

- **Favoriser l'intégration des activités économiques et culturelles dans tous nos quartiers** (44 répondants – 13 %) ;
- **Favoriser le rayonnement de la ville de Montréal à l'international** (43 répondants – 12,7 %).

13 personnes ont choisi l'option « Autres » et 4 d'entre elles ont rappelé l'importance de développer l'offre de transport en commun la nuit.

Q. Le projet de Politique de la vie nocturne montréalaise vise à favoriser le développement harmonieux des activités qui contribueront à la vitalité culturelle et économique durable de Montréal, ainsi qu'à la qualité des milieux de vie. À votre avis, quelles sont les actions que la Ville de Montréal doit prioriser dans la mise en œuvre de la politique ? Choisissez un maximum de deux actions.

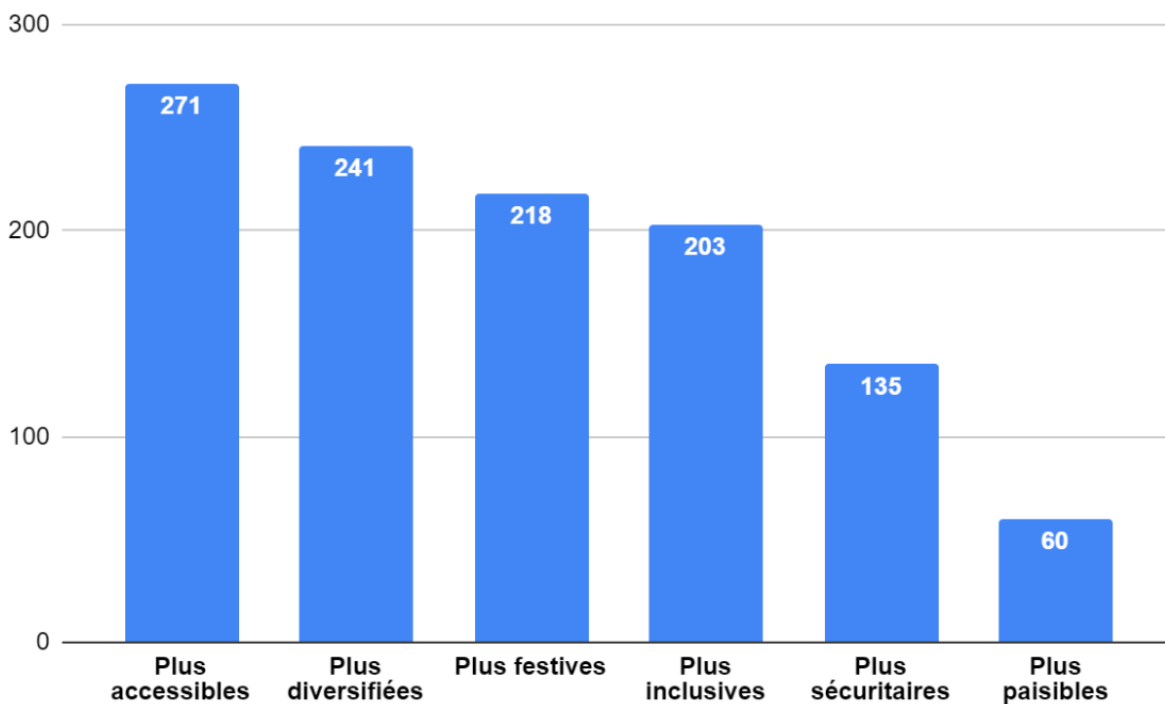


5.2 Impacts de la Politique

Nous avons demandé aux personnes répondantes de mesurer l'impact que devrait avoir la Politique de la vie nocturne montréalaise sur leurs nuits. Le graphique suivant montre qu'**une vaste majorité des répondants souhaitent que leurs nuits soient plus accessibles (217 répondants – 80,2 %), plus diversifiées (241 répondants – 71,3 %) et plus festives (218 répondants – 64,5 %).**

Q. Quels impacts la Politique de la vie nocturne montréalaise devrait-elle avoir sur vos nuits ? Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.

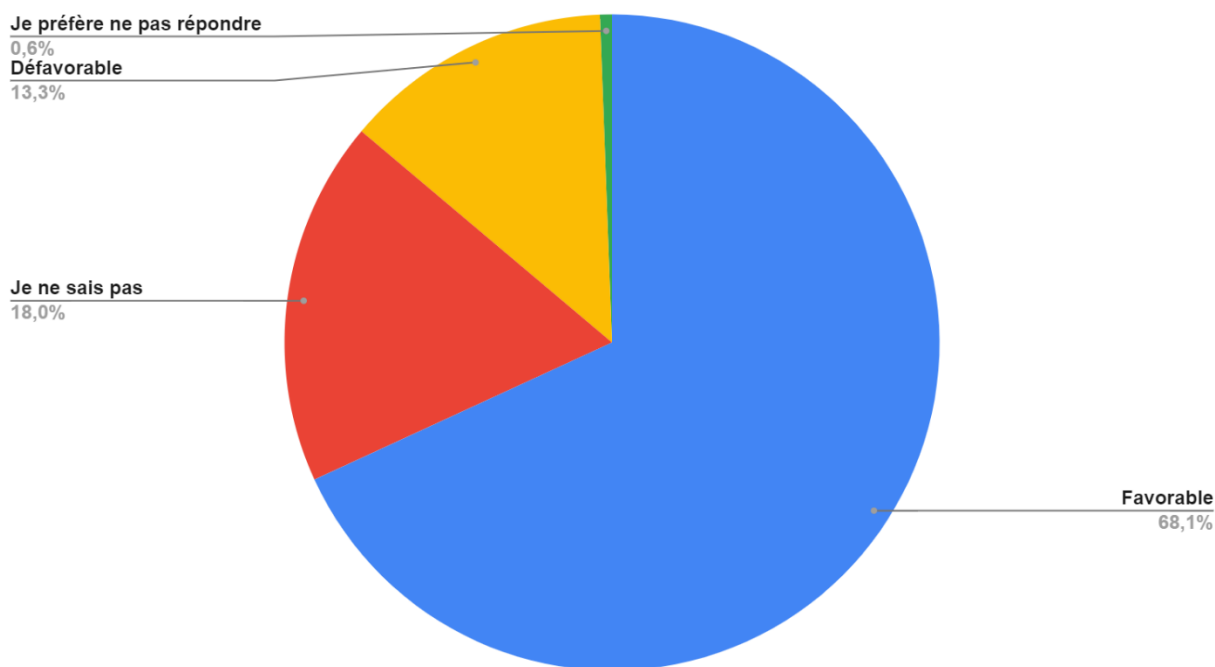
Rendre mes nuits :



5.3 Zones de vitalité nocturne

En donnant quelques éléments de contexte, nous avons demandé aux personnes répondantes si elles sont favorables ou défavorables à ce que la Ville de Montréal développe des zones de vitalité nocturne. Le graphique suivant montre que **68,1 % des personnes répondantes sont favorables à ce projet.**

Q. Dans le cadre de la Politique de la vie nocturne, des zones de vitalité nocturne pourraient être développées. Ces zones seraient propices au maintien et au développement des activités économiques et culturelles nocturnes. Elles seraient délimitées en collaboration avec les arrondissements, le milieu et les résidentes et résidents. Des actions ciblées seraient déployées dans ces zones pour réduire les impacts des activités nocturnes tels que le bruit, la sécurité, la propreté ou encore la mobilité. Êtes-vous favorable ou défavorable au projet de désigner des zones de vitalité nocturne ?



Une question ouverte permettait aux personnes répondantes de préciser leur choix et de donner des éléments de contexte. 174 personnes ont choisi d'y répondre.

Il ressort des réponses que les avis sont très partagés sur les zones de vitalité nocturne. Ainsi :

- 23 personnes répondantes **ne souhaitent pas que la vie nocturne soit confinée à certaines zones**, pour des raisons de diversité ou encore de concurrence entre les établissements : *« Que deviendront les lieux de spectacles ou festifs qui ne seront pas dans ces zones ? Aussi, ça voudra dire que certaines zones n'auront pas de vie culturelle nocturne et ça ne va pas plus encourager les gens à aller dans une zone loin de chez eux »*. 11 personnes répondantes sont en faveur des

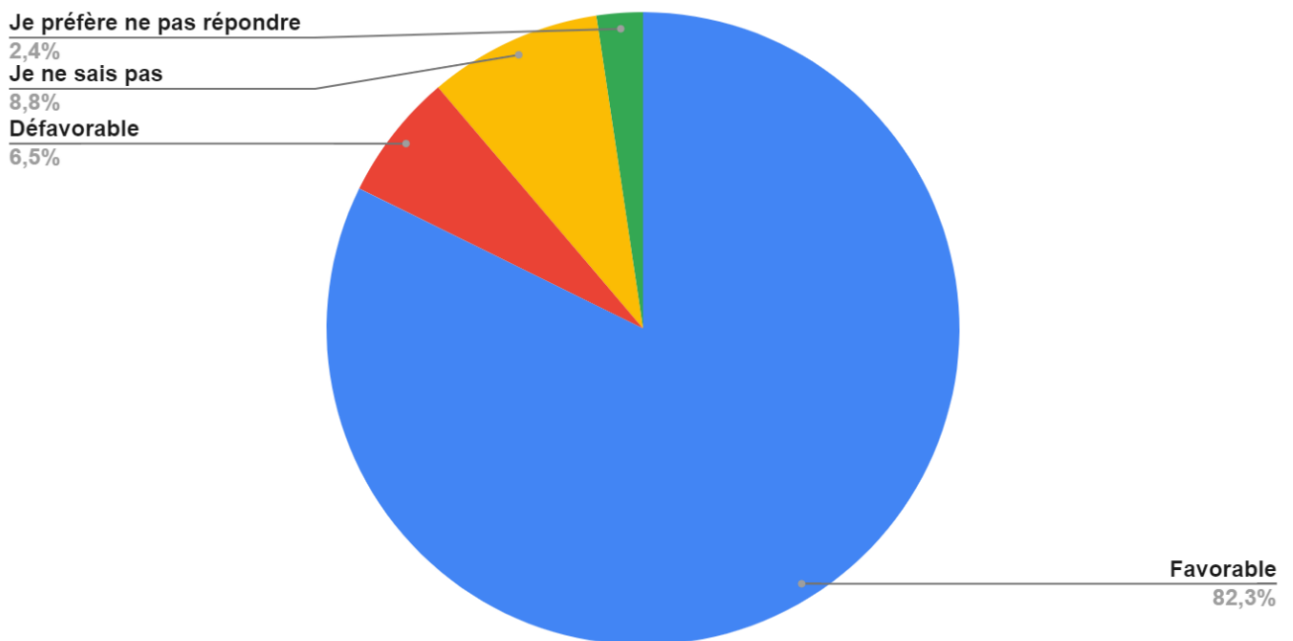
zones de vitalité nocturne, mais seulement si elles ne sont pas uniquement situées au centre-ville et au Quartier latin.

- 6 personnes répondantes se disent **défavorables à des zones de vitalité nocturne à cause du bruit et des nuisances** : « *L'approche par zone risque de concentrer les problèmes.* ». 6 autres personnes répondantes se disent **favorables aux zones pour y concentrer les activités qui pourraient susciter du bruit et des nuisances** : « *Je pense qu'avoir des zones de vitalité nocturne permettrait de rendre les activités nocturnes plus accessibles pour les citoyens sans déranger les gens qui n'y participent pas (par le bruit et les déplacements).* »
- 5 personnes répondantes suggèrent de **situer les zones de vitalité nocturne dans des secteurs industriels** de la ville, loin des zones résidentielles.

Enfin, 13 personnes répondantes disent **manquer d'informations** pour bien se prononcer sur la question.

Dans une autre question, nous avons demandé aux personnes répondantes d'indiquer si elles sont favorables ou défavorables à ce qu'une rue commerciale à proximité de leur résidence soit intégrée dans une zone de vitalité nocturne. Comme le montre le graphique suivant, **82,3 % des personnes répondantes sont favorables à ce projet.**

Q. Seriez-vous favorable ou défavorable à ce qu'une rue commerciale à proximité de votre résidence soit intégrée dans une zone de vitalité nocturne ?



Une question ouverte permettait aux personnes répondantes de préciser leur choix et d'ajouter des éléments de contexte. 142 personnes ont répondu avec au moins un élément de réponse. Ainsi :

- 24 personnes répondantes jugent que **la zone de vitalité nocturne dynamiserait leur quartier, ou encore favoriserait l'offre culturelle** : « *Si ça aide au développement culturel et économique de mon quartier je suis pour.* »
- 16 personnes répondantes se disent **favorables à ce que leur rue soit intégrée à une zone de vitalité nocturne afin d'être en mesure de mieux en profiter** : « *En tant qu'une personne qui vit et apprécie la vie nocturne, l'art et la communauté montréalaise. Je serais plus qu'heureux d'avoir un secteur de vie nocturne 24/24 dans mon quartier.* »
- 9 personnes répondantes sont **défavorables au projet, puisqu'elles considèrent que les zones ne répondent pas aux besoins des résidentes et des résidents** : « *J'ai choisi mon quartier de résidence pour son calme et sa sécurité ce n'est pas pour avoir une population bruyante et alcoolisée se ramener.* »

« *Ce serait l'enfer pour nous. En été, la nuit du jeudi au dimanche on ne peut pas dormir avec les fenêtre[s] ouvertes avant 4 h du matin. Avec votre nouveau règlement on ne pourrait tout simplement plus jamais dormir avec les fenêtres ouvertes. J'ai également deux enfants et je ne souhaite pas qu'ils grandissent avec l'idée que consommer de l'alcool jusqu'à en vomir devant chez des inconnus est normal et sain.* »
- 16 personnes répondantes considèrent qu'elles habitent déjà dans une telle zone.

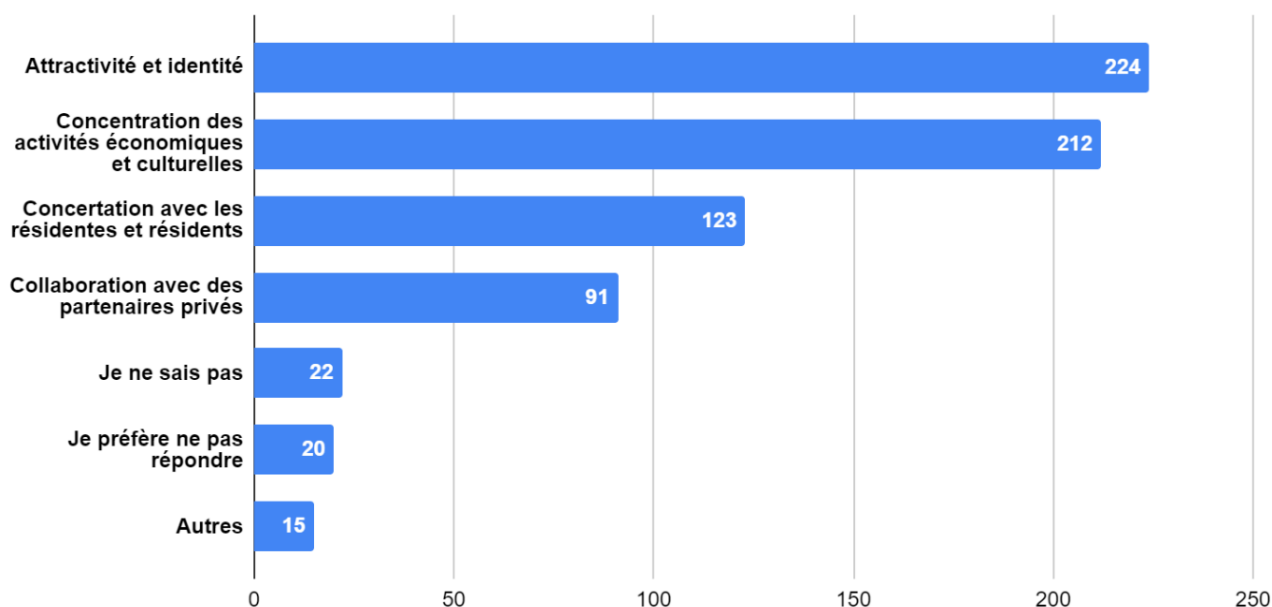
Enfin, 4 personnes disent **manquer d'informations** pour bien répondre à la question.

5.4 Critères des zones de vitalité nocturne

Nous avons demandé aux personnes répondantes d'identifier les critères à partir desquels les zones de vitalité nocturne devraient être déterminées.

Le graphique suivant montre la prépondérance des choix les plus populaires, soit « **Attractivité et identité** » (224 répondants – 66,3 %) et « **Concentration des activités économiques et culturelles** » (212 répondants – 62,7 %).

*Q. À votre avis, à partir de quels critères ces zones de vitalité nocturne doivent-elles être déterminées ?
Veuillez cocher tous les choix qui s'appliquent.*



14 personnes ont choisi d'inscrire des critères « Autres », parmi lesquels :

- La collaboration avec les artistes et les promoteurs ;
- Le contrôle du bruit ;
- L'accessibilité par le transport en commun, y compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- La qualité des événements proposés.

2 personnes ont indiqué qu'elles ne souhaitent pas que des zones de vitalité nocturne soient développées à Montréal.

5.5 Question ouverte

Une dernière question, ouverte, permettait aux personnes répondantes de s'exprimer sur tout autre élément en lien avec la vie nocturne et la Politique de la vie nocturne montréalaise. 95 personnes répondantes ont inscrit une réponse.

Q. *Y a-t-il d'autres éléments sur la vie nocturne sur lesquels vous souhaitez vous exprimer ?*

11 personnes soulignent que **la vie nocturne contribue à développer l'image de Montréal à l'international** :

« Montréal étant déjà considérée comme ville festive et un pôle créatif au niveau international, le développement d'une économie de nuit fera bientôt d'elle une incontournable telle que Berlin, Amsterdam ou Paris. »

« Montréal a un énorme potentiel pour créer une ville avec une vie nocturne très importante, tout en restant sécuritaire et respectueuse de tou[s]les citoyens. »

7 personnes **s'inquiètent de la propreté et de la sécurité** et veulent que la Ville s'assure d'avoir les ressources :

« C'est déjà malpropre, bruyant et insécurisant. Il faudrait commencer pa[r] régler la situation actuelle avant d'en rajouter une coche. »

« Comme plusieurs personnes ont des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale, il faudra s'assurer d'avoir les services sociaux pour aider ces gens. »

3 personnes suggèrent à la Ville de Montréal de **se doter d'un Bureau de la nuit**, à l'instar de la ville de New York, ainsi que d'une structure de concertation avec les partenaires de la nuit.

Enfin, 2 personnes se disent **contre le projet de développer la vie nocturne à Montréal**.

D'autres considérations sont soumises à la réflexion des commissaires :

« Quels ont été les moyens pris en compte pour considérer attirer des employés pour soutenir les activités nocturnes ? Y aura-t-il des employés intéressés à travailler durant la nuit, dans une concentration suffisante, sur une période de temps prolongée, pour soutenir une telle initiative ? »

« Soyez à l'écoute de tous les commerçants. »

« Intégrer des rues piétonnes dans les zones de vies nocturnes. »

« Je souhaite que la Politique sur la vie nocturne montréalaise mette en place des mesures de prévention efficaces en ce qui à trait au harcèlement et aux violences sexuelles, le tout, en collaboration avec des organismes communautaires spécialisés en la matière. »

Plusieurs autres réflexions ont aussi été formulées. En voici un aperçu :

« Je pense que la vie nocturne va continuer à exister à Montréal peu importe l'implication de la ville mais la ville a le pouvoir de rendre la vie nocturne plus sécuritaire pour les populations marginalisées qui y participent activement et rendent la vie nocturne à Montréal si unique et diversifiée. »

« Yes, I think it's important to note that many of us who work, promote and frequent nightlife activities are desperate to be taken seriously (not as "party people", but as individuals who are vital to Montreal's thriving arts & culture scenes and tourism). We also do not want to be punished or ignored for being humans with different interests and different schedules. »

« Le droit à la ville, c'est le droit de pouvoir profiter d'espaces urbains à toute heure de la journée et de la nuit. C'est une ville accessible, abordable, équitable et inclusive. Le droit à la paisibilité ne doit pas être au dessus du droit à la socialisation festive, ni au dessous. Un compromis est à trouver pour permettre à tous les citoyen.nes de Montréal de s'épanouir, se réjouir, se reposer, être toléré et tolérant, vivre ensemble avec liberté et responsabilité. [...]. »

« Je pense que la définition de la vie nocturne doit s'élargir pour représenter et améliorer la qualité de vie de TOUTES les parties prenantes de la nuit, pas seulement la nuit culturelle et festive. Les personnes qui travaillent dans les hopitaux, services, sans-abris, etc. »

« La protection des institutions qui font de Montréal la métropole culturelle, jeune et effervescente est absolument centrale. Le niveau sonore en plein quartier des spectacles devrait pouvoir servir d'abord sa vocation culturelle. »